

**Commission économique pour l'Europe****Organisation mondiale de la Santé
Bureau régional pour l'Europe**

Réunion des Parties au Protocole sur l'eau et la santé à la Convention de 1992 sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux

Sixième session

Genève, 16-18 novembre 2022

Points 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 de l'ordre du jour provisoire

Améliorer la gouvernance en matière d'eau et de santé : appui à la définition d'objectifs et à la mise en œuvre des mesures correspondantes

Assistance en vue de l'adhésion au Protocole et de son application au niveau national

Amélioration de la résilience face aux changements climatiques

Procédure d'examen du respect des dispositions

Prévention et limitation de l'incidence des maladies liées à l'eau

Eau, assainissement et hygiène en milieu institutionnel

Petits systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement

Gestion sûre et efficace des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement

Accès équitable à l'eau et à l'assainissement : mettre en pratique les droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement

Financement des travaux relevant du Protocole sur l'eau et la santé

Programme de travail pour la période 2023-2025, mandat des organes chargés de l'exécuter et ressources nécessaires

Vue d'ensemble des contributions et des dépenses pour la période 2020-2022

Document établi par le secrétariat conjoint



Résumé

Le présent document donne un aperçu des contributions reçues et des dépenses engagées au titre du Protocole sur l'eau et la santé à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019, qui correspond au programme de travail pour 2017-2019 (ECE/MP.WH/13/Add.1-EUPCR/1611921/2.1/2016/MOP-4/06/Add.1), et pour la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 mai 2022, qui correspond au programme de travail pour 2020-2022 (ECE/MP.WH/19/Add.1-EUPCR/1814149/1.2/2019/MOP-5/06/Add.1).

La Réunion des Parties souhaitera peut-être :

- a) Approuver le présent document sur les contributions et les dépenses relatives au programme de travail pour 2020-2022 ;
- b) Remercier les Parties et les autres États coopérants, en particulier les États et organisations chefs de file qui ont affecté des ressources humaines et financières à l'exécution du programme de travail pour 2020-2022 ;
- c) Demander aux Parties et partenaires de continuer d'apporter un appui financier à l'exécution du futur programme de travail, et de fournir ces ressources sans les affecter à des fins particulières, dans la mesure du possible ;
- d) Encourager les pays et partenaires qui ne l'ont pas encore fait à apporter une aide financière à l'exécution du futur programme de travail.

I. Fonds d'affectation spéciale de la Commission économique pour l'Europe créé au titre du Protocole

A. Solde au 30 juin 2019 (en dollars des États-Unis)

1. Au 30 juin 2019, le solde provisoire du Fonds d'affectation spéciale de la Commission économique pour l'Europe (CEE) créé au titre du Protocole sur l'eau et la santé s'élevait à 808 307 dollars.

B. Contributions reçues entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2019 (en dollars des États-Unis)

<i>Source</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Montant^a</i>	<i>Préaffectation</i>
Allemagne	Juillet 2019	22 727	Domaine d'activité 1 (Définition d'objectifs et établissement de rapports)
Allemagne	Juillet 2019	23 636	Cinquième session de la Réunion des Parties
Finlande	Août 2019	5 593	Non préaffectée
Suisse	Août 2019	51 440	Domaine d'activité 1 (Définition d'objectifs et établissement de rapports)
Hongrie	Septembre 2019	5 000	Non préaffectée
France	Septembre 2019	108 802	Domaine d'activité 6 (Accès équitable à l'eau et à l'assainissement)
Allemagne	Novembre 2019	22 222	Cinquième session de la Réunion des Parties
Pays-Bas	Décembre 2019	22 002	Domaine d'activité 5 (Gestion sûre et efficace des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement)
Total		261 423	

^a Le montant des contributions est converti en dollars au taux de change en vigueur à la date du transfert des fonds.

C. Dépenses engagées entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2019 (en dollars des États-Unis)

<i>Domaine</i>	<i>Ressources</i>		<i>Total (A+B)</i>
	<i>préaffectées aux activités liées au Protocole (A)</i>	<i>Montant estimatif des ressources non préaffectées (B)</i>	
Organes chargés de l'application du Protocole	90 162	3 227	93 389
Domaine d'activité 1	6 812	0	6 812
Domaine d'activité 2	0	0	0
Domaine d'activité 3	0	0	0
Domaine d'activité 4	0	0	0
Domaine d'activité 5	4 002	0	4 002
Domaine d'activité 6	12 092	0	12 092
Domaine d'activité 7	0	0	0
Domaine d'activité 8	-15 541*	7 947	-7 594
Domaine d'activité 9	2 621	0	2 621
Total des dépenses liées aux activités	100 148	11 174	111 322

Domaine	Ressources		Total (A+B)
	préaffectées aux activités liées au Protocole (A)	Montant estimatif des ressources non préaffectées (B)	
Total des dépenses de personnel	88 791	51 963	140 754
Dépenses d'appui aux programmes (13 % ou 7 %)	24 562	4 420**	28 982
Total général	213 501	67 557	281 058

* Remboursement de coûts relatifs à des activités relevant du domaine d'activité 8.
 ** Les dépenses d'appui aux programmes pour les ressources non préaffectées aux activités liées au Protocole peuvent être de 7 % ou 13 % selon les sources de financement, qui ont des frais généraux différents.

D. Solde au 31 décembre 2019 (en dollars des États-Unis)

2. Au 31 décembre 2019, le solde provisoire des fonds préaffectés aux activités liées au Protocole s'élevait à 856 229 dollars.

E. Contributions reçues entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 mai 2022 (en dollars des États-Unis)

Source	Date de réception	Montant	Préaffectation
Norvège	Janvier 2020	29 985	Groupe de travail de l'eau et de la santé
Luxembourg	Février 2020	6 615	Non préaffectée
Allemagne	Avril 2020	16 376	Comité d'examen du respect des dispositions
Hongrie	Mai 2020	8 000	Domaine d'activité 6 (Accès équitable à l'eau et à l'assainissement)
Slovaquie	Juin 2020	10 861	Non préaffectée
Suisse	Juin 2020	51 653	Domaine d'activité 1 (Définition d'objectifs et établissement de rapports)
Estonie	Juillet 2020	840	Non préaffectée
Finlande	Octobre 2020	5 869	Non préaffectée
Allemagne	Octobre 2020	14 671	Domaine d'activité 1 (Définition d'objectifs et établissement de rapports)
Belgique	Décembre 2020	19 403	Non préaffectée
Belgique	Décembre 2020	4 779	Non préaffectée
Finlande	Décembre 2020	4 779	Non préaffectée
France	Décembre 2020	119 474	Domaine d'activité 6 (Accès équitable à l'eau et à l'assainissement)
Allemagne	Décembre 2020	35 842	Réunion du Groupe de travail de l'eau et de la santé, Domaine d'activité 1 (Définition d'objectifs et établissement de rapports)
Pays-Bas	Décembre 2020	47 790	Domaine d'activité 5 (Gestion sûre et efficace des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement)
Norvège	Décembre 2020	30 000	Non préaffectée
Serbie	Décembre 2020	4 779	Non préaffectée
Belgique	Janvier 2021	3 066	Non préaffectée
Luxembourg	Février 2021	7 282	Non préaffectée
Belgique	Mai 2021	4 843	Non préaffectée

<i>Source</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Montant</i>	<i>Préaffectation</i>
Estonie	Mai 2021	1 211	Non préaffectée
Suisse	Mai 2021	54 885	Domaine d'activité 1 (Définition d'objectifs et établissement de rapports)
Belgique	Juillet 2021	11 026	Non préaffectée
Hongrie	Octobre 2021	8 000	Non préaffectée
Serbie	Octobre 2021	5 814	Non préaffectée
Finlande	Novembre 2021	5 734	Non préaffectée
Pays-Bas	Novembre 2021	45 872	Domaine d'activité 5 (Gestion sûre et efficace des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement)
Fédération de Russie	Novembre 2021	250 000	Projet « Améliorer l'eau, l'assainissement, l'hygiène et la santé par l'exécution du programme de travail relatif au Protocole sur l'eau et la santé »
Finlande	Décembre 2021	4 505	Non préaffectée
France	Décembre 2021	68 807	Domaine d'activité 6 (Accès équitable à l'eau et à l'assainissement)
Allemagne	Décembre 2021	50 676	Réunion du Groupe de travail de l'eau et de la santé, domaine d'activité 9 : réunion du Comité d'examen du respect des dispositions
Norvège	Décembre 2021	30 000	Non préaffectée
Luxembourg	Mars 2022	6 742	Non préaffectée
Total		720 175^a	

^a En avril 2022, la Fédération de Russie, en sa qualité de donateur, a demandé la suspension de toutes les réunions, séminaires et autres manifestations ; par conséquent, la contribution n'est pas incluse dans le total du tableau des contributions et ni dans le calcul des soldes.

F. Dépenses engagées entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 mai 2022 (en dollars des États-Unis)

<i>Domaine</i>	<i>Ressources préaffectées aux activités liées au Protocole (A)</i>		<i>Montant estimatif des ressources non préaffectées (B)^a</i>	<i>Total (A+B)</i>
Organes chargés de l'application du Protocole	84 869	0		84 869
Domaine d'activité 1	67 904	0		78 472
Domaine d'activité 2	0	0		0
Domaine d'activité 3	0	0		0
Domaine d'activité 4	0	0		0
Domaine d'activité 5	12 269	0		1 701
Domaine d'activité 6	66 949	52 000		118 949
Domaine d'activité 7	0	24 000		24 000
Domaine d'activité 8	466	10 585		11 051
Domaine d'activité 9	17 196	0		17 196
Total des dépenses liées aux activités	249 653	86 585		336 238
Total des dépenses de personnel	580 127	240 188		820 315
Dépenses d'appui aux programmes (13 % ou 7 %)	107 871	22 874		130 745
Total général	937 651	349 647		1 287 298

^a Pour de plus amples informations, voir les paragraphes 3 et 4.

3. Les dépenses liées au personnel de la CEE qui fournit un appui pour les travaux relevant du Protocole ont également été cofinancées à partir de fonds destinés à l'application de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux (Convention sur l'eau) pour certaines activités conjointes et des activités liées à la promotion conjointe du Protocole et de la Convention sur l'eau. En outre, la Convention sur l'eau a entièrement financé l'atelier mondial sur le renforcement de la résilience face aux changements climatiques par l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement aux niveaux national et transfrontières, organisé conjointement dans le cadre de la Convention et du Protocole avec des partenaires (Genève (modalités hybrides), 29-31 mars 2021).

4. Lorsque les objectifs du Protocole coïncidaient avec ceux de dialogues sur les politiques nationales menés dans le cadre de l'Initiative de l'Union européenne pour l'eau (EUWI), un appui financier majeur a été fourni à partir du budget de ces derniers, jusqu'en juillet 2021, pour promouvoir les travaux menés en application du Protocole, notamment sous la forme d'un cofinancement des dépenses de personnel, des honoraires de consultants, des voyages et de la logistique, en particulier pour la définition et la révision des objectifs en Arménie, en Azerbaïdjan, au Bélarus, en République de Moldova et en Ukraine, grâce aux fonds provenant du programme de l'Initiative de l'Union européenne en faveur de l'eau Plus (programme EUWI+). En outre, le personnel de la CEE affecté au programme des Dialogues sur les politiques nationales a consacré une partie de son temps à la conduite d'activités d'assistance sur le terrain. Cependant, cette source de financement n'est désormais plus disponible.

5. Des ressources inscrites au budget ordinaire de l'ONU ont été utilisées pour financer des activités réalisées au titre du Protocole, ce qui s'est notamment traduit par la prise en charge de dépenses de personnel (0,3 équivalent temps plein de la classe P-4, soit environ 244 000 dollars pour les trois années), des coûts afférents aux réunions tenues au Palais des Nations à Genève, notamment au titre des services d'interprétation (environ 137 523 dollars), et des coûts liés aux services d'édition et de traduction des documents officiels (environ 200 000 dollars) ainsi qu'à la production de publications (environ 126 398 dollars), notamment pour la cinquième session de la Réunion des Parties (Belgrade, 19-21 novembre 2019) et d'autres réunions tenues au Palais des Nations, à Genève¹.

6. Le Compte de l'ONU pour le développement a financé des honoraires de consultants dans le cadre du domaine d'activité 7 (Amélioration de la résilience face aux changements climatiques).

7. La période 2020-2022 a été marquée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a considérablement perturbé l'exécution des activités menées au titre du Protocole en 2020 et 2021. À partir de mars 2020, les réunions intergouvernementales se sont tenues en ligne ou selon des modalités hybrides, certaines ayant même dû être reportées. Ces changements ont conduit à une diminution des dépenses en 2020 et 2021, notamment en ce qui concerne des activités telles que les voyages, mais cela ne peut être considéré comme représentatif de la tendance s'agissant de l'évolution des activités menées en application du Protocole.

8. Pour l'exécution de certaines activités du programme de travail actuel à partir de juin 2022 et pour le prochain programme de travail, portant la période 2023-2025, la CEE a mobilisé des ressources financières supplémentaires limitées provenant du Compte de l'ONU pour le développement, dans le cadre de son projet intitulé « Food-water-energy nexus support to post-COVID-19 recovery in Eastern Europe, Western Balkans, Central Asia, the Middle East and Africa » (Appui fondé sur les interactions entre l'alimentation, l'eau et l'énergie, au service du relèvement après la pandémie de COVID-19 en Europe de l'Est, dans les Balkans occidentaux, en Asie centrale, au Moyen-Orient et en Afrique). Ces ressources ne sont pas prises en compte dans le présent rapport et elles couvrent principalement des activités, seuls des montants très limités étant destinés à des frais de personnel.

¹ Estimations fondées sur les coûts standard 2022 des Nations Unies pour les espaces, services et documents de conférence, et pour les services de publication.

G. Solde au 31 mai 2022 (en dollars des États-Unis)

9. Au 31 mai 2022, le solde provisoire du Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Protocole était de 638 753 dollars, ce qui est nettement inférieur au solde mis en réserve à la fin de la période triennale précédente.

10. Cette situation est très préoccupante, d'autant que la CEE a engagé, en août 2021, un administrateur supplémentaire de classe P1. Il convient de noter que le programme de travail adopté par la Réunion des parties prévoyait l'ajout d'un poste P4 pour assurer le service du Protocole. C'est en raison du manque de ressources que l'administrateur supplémentaire a été recruté à une classe inférieure. Ce renforcement du secrétariat était nécessaire pour mener à bien les activités prévues dans le programme de travail et s'est avéré indispensable pendant le congé maternité de la principale fonctionnaire de la CEE chargée du Protocole. Environ 400 000 dollars sont nécessaires pour couvrir en 2023 les dépenses de personnel financées par des ressources extrabudgétaires. Étant donné que le solde du Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Protocole a encore diminué depuis le mois de mai et qu'aucune autre contribution majeure permettant de rémunérer le personnel n'a été annoncée d'ici à la fin de 2022, certains des contrats du personnel de la CEE travaillant sur le Protocole risquent de ne pas pouvoir être prolongés pour toute l'année 2023.

II. Fonds de contributions volontaires du Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Europe

A. Solde au 30 juin 2019 (en dollars des États-Unis)

11. Au 30 juin 2019, le solde provisoire des fonds préaffectés au Protocole au titre du fonds de contributions volontaires du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe s'élevait à 274 339 dollars.

B. Contributions reçues entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2019 (en dollars des États-Unis)

Source	Date de réception	Montant ^a	Préaffectation
Hongrie	Août 2019	5 593	Non préaffectée
Pays-Bas	Octobre 2019	32 823	Domaine d'activité 5
Total		38 416	

^a Le montant des contributions est converti en dollars au taux de change en vigueur à la date du transfert des fonds.

C. Dépenses engagées entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2019 (en dollars des États-Unis)

Domaine	Ressources préaffectées aux activités liées au Protocole (A)	Ressources non préaffectées (B)	Total (A+B)
Organes chargés de l'application du Protocole	19 007	15 301	34 308
Domaine d'activité 1	0	0	0
Domaine d'activité 2	51 991	79	52 070
Domaine d'activité 3	39 509	72 776	112 285

<i>Domaine</i>	<i>Ressources préaffectées aux activités liées au Protocole (A)</i>	<i>Ressources non préaffectées (B)</i>	<i>Total (A+B)</i>
Domaine d'activité 4	0	0	0
Domaine d'activité 5	7 467	7 852	15 319
Domaine d'activité 6	0	0	0
Domaine d'activité 7	0	0	0
Domaine d'activité 8	0	0	0
Domaine d'activité 9	0	0	0
Total des dépenses liées aux activités	117 974	96 008	213 982
Total des dépenses de personnel (estimation au prorata)	0	182 633	182 633
Dépenses d'appui aux programmes (13 %)	15 337	36 223	51 560
Total général	133 311	314 864	448 175

12. Outre les fonds préaffectés aux activités liées au Protocole sur l'eau et la santé, le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe a mobilisé d'autres ressources pour assurer la continuité de l'exécution du programme de travail pour 2017-2019. Les autres sources de financement comprenaient, pendant la période de référence, des contributions volontaires de l'Allemagne et des contributions statutaires prélevées par l'OMS, qui ont servi à couvrir des activités, des dépenses de personnel et des déplacements.

D. Solde au 31 décembre 2019 (en dollars des États-Unis)

13. Au 31 décembre 2019, le solde provisoire des fonds préaffectés aux activités liées au Protocole s'élevait à 179 444 dollars.

E. Contributions reçues entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 mai 2022 (en dollars des États-Unis)

<i>Source</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Montant</i>	<i>Préaffectation</i>
Estonie	Janvier 2020	1 618	Remboursement de dépenses
Norvège	Mars 2020	40 000	Non préaffectée
Allemagne	Avril 2020	3 821	Remboursement de dépenses
Finlande	Mai 2020	21 834	Non préaffectée
Pays-Bas	Octobre 2020	71 685	Non préaffectée
Norvège	Décembre 2020	40 000	Non préaffectée
Hongrie	Mars 2021	10 886	Non préaffectée
Finlande	Août 2021	23 781	Non préaffectée
Tchéquie	Septembre 2021	23 267	Non préaffectée
Pays-Bas	Novembre 2021	60 891	Domaine d'activité 5
Norvège	Décembre 2021	40 000	Non préaffectée
Estonie	Décembre 2021	1 663	Remboursement de dépenses
Hongrie	Mars 2022	5 252	Non préaffectée
Total		344 698	

14. Outre les fonds préaffectés aux activités liées au Protocole sur l'eau et la santé, le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe a mobilisé d'autres ressources pour assurer la continuité de l'exécution du programme de travail pour 2020-2022. Les autres sources de financement comprenaient, pendant la période de référence, des contributions volontaires de l'Allemagne et du siège de l'OMS, ainsi que des contributions statutaires prélevées par l'OMS, qui ont servi à couvrir des activités, des dépenses de personnel et des déplacements.

F. Dépenses engagées entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 mai 2022 (en dollars des États-Unis)

<i>Domaine</i>	<i>Ressources préaffectées aux activités liées au Protocole (A)</i>	<i>Ressources non préaffectées (B)</i>	<i>Total (A+B)</i>
Organes chargés de l'application du Protocole	5 883	81	5 964
Domaine d'activité 1	0	0	0
Domaine d'activité 2	30 818	66 109	96 927
Domaine d'activité 3	55 262	109 166	164 428
Domaine d'activité 4	1 766	0	1 766
Domaine d'activité 5	42 482	24 250	66 732
Domaine d'activité 6	0	0	0
Domaine d'activité 7	2 592	253	2 845
Domaine d'activité 8	0	0	0
Domaine d'activité 9	0	0	0
Total des dépenses liées aux activités	138 803	199 859	338 662
Total des dépenses de personnel	2 973	723 001	725 974
Dépenses d'appui aux programmes (13 %)	18 431	119 972	138 403
Total général	160 207	1 042 832	1 203 039

15. La période 2020-2022 a été marquée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a considérablement perturbé l'exécution des activités menées au titre du Protocole en 2020 et 2021. À partir de mars 2020, les réunions intergouvernementales se sont tenues en ligne ou selon des modalités hybrides, certaines ayant même dû être reportées. Ces changements ont conduit à une diminution des dépenses en 2020 et 2021, notamment en ce qui concerne des activités telles que les voyages, mais cela ne peut être considéré comme représentatif de la tendance s'agissant de l'évolution des activités menées en application du Protocole.

G. Solde au 31 mai 2022 (en dollars des États-Unis)

16. Au 31 mai 2022, le solde des fonds préaffectés aux activités liées au Protocole s'élevait à 363 935 dollars.

III. Contributions directes des Parties aux activités inscrites au programme de travail du Protocole

17. On trouvera dans la présente section un résumé des contributions directes et des contributions en nature des Parties et d'autres partenaires aux activités inscrites au programme de travail du Protocole. Il est difficile pour le secrétariat conjoint d'être informé de toutes les contributions et de les suivre, notamment pour ce qui concerne les activités liées

au Protocole menées au niveau national. Par conséquent, la liste ci-après ne doit pas être considérée comme exhaustive.

18. La liste des contributions reçues pendant la période de référence s'établit comme suit :

a) L'Allemagne a apporté des contributions directes et en nature au domaine d'activité 4, notamment en vue de l'élaboration de la publication intitulée *Costing and financing of small-scale water supply and sanitation services*² (Évaluation des coûts et modalités de financement pour les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement à petite échelle) ;

b) Les centres collaborateurs de l'OMS au sein des institutions suivantes ont fourni des contributions en nature pour la réalisation de travaux relevant des domaines d'activité 1 à 5 : Agence allemande de l'environnement, Institut national de la santé publique et de l'environnement des Pays-Bas, Institut fédéral suisse des sciences et technologies de l'eau, Université de Bonn (Allemagne), Université de Surrey (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) et Institut KWR de recherche sur l'eau (Pays-Bas) ;

c) La Suisse a apporté une contribution directe au domaine d'activité 1, notamment en finançant l'établissement, par l'Institut fédéral suisse des sciences et technologies de l'eau, du projet de rapport régional sur l'état de l'application du Protocole (ECE/MP.WH/2022/5-EUCHP/2219533/3.1/2022/MOP-6/11), qui comprend une analyse complète des 35 rapports succincts soumis dans le cadre du cinquième cycle d'établissements de rapports au titre du Protocole (2021-2022) et en donne une vue d'ensemble ;

d) La France (en 2020) et l'Allemagne (en 2022) ont apporté un appui aux travaux menés au titre du Protocole en détachant un administrateur auxiliaire auprès du secrétariat de la CEE ;

e) Plusieurs pays ont fourni une aide à des États non parties en vue de leur adhésion au Protocole. Le Bélarus a par exemple organisé en avril 2020 une manifestation en ligne consacrée à la promotion de l'adhésion des pays de la Communauté d'États indépendants.

² Copenhague, Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Europe, 2020.